

Remplacements : nouveau coup de com' de la ministre ?

La ministre de l'Éducation nationale, tout en réaffirmant que les professeurs sont parmi les salariés les moins absents de France, semble découvrir les problèmes du remplacement. Il y a longtemps que le SNES se préoccupe de ces questions et qu'il demande des indicateurs au ministère qui se décide enfin à les construire.

La ministre élude le problème des remplacements de plus de 15 jours alors que le nombre de TZR (Titulaires sur Zone de Remplacement) n'est pas à la hauteur des besoins, conséquence des suppressions massives de postes sous Sarkozy et de la faible attractivité de nos métiers.

La ministre préconise le recyclage du décret 2005-103, dit « Robien », par la réactivation des protocoles de remplacement de courte durée au sein de l'établissement. Ce décret, déjà complétement inadapté à ce type de remplacements lors de sa parution, ne devient pas, d'un coup de baguette magique, la solution pertinente à ces problématiques. Pour assurer la surveillance des élèves pendant les absences de courte durée, le SNES revendique l'augmentation des moyens de vie scolaire et de surveillance.

Najat Vallaud-Belkacem annonce des décisions à la hussarde, en particulier concernant la formation continue des personnels et les jurys d'examen. Le SNES dénonce la méthode consistant à communiquer dans les médias sans prendre la peine de consulter les organisations syndicales qui, depuis longtemps, portent des propositions pour remédier à la situation.